

Émission d'un numéro d'assurance sociale (NAS) pour les étudiants étrangers

Vous souhaitez travailler

- Les étudiants étrangers ne peuvent travailler que si Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) les a autorisés à étudier.
- Pour en savoir plus sur les critères et conditions pour travailler sur ou hors campus, communiquez avec IRCC au 1 888 242-2100 ou visitez : www.cic.gc.ca/francais/etudier.

Vous avez besoin d'un NAS pour travailler

- Pour travailler au Canada, les étudiants étrangers doivent obtenir un NAS en se présentant dans un Centre Service Canada, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h. Ce service est gratuit.
- Depuis le 31 mars 2014, Service Canada émet une lettre de confirmation du NAS en format papier. La production des cartes plastique a cessé.

Comment déposer une demande de NAS

- Lorsque vous déposez votre demande de NAS, vous devez fournir votre permis d'études délivré par IRCC. Celui-ci est valable s'il comporte la condition « peut accepter un emploi » ou « peut travailler » au Canada.
- Si le permis d'études n'indique pas « peut accepter un emploi » ou « peut travailler » au Canada, un étudiant étranger pourrait obtenir un NAS en présentant le document suivant avec son permis d'études :
 - une lettre de « confirmation pour travailler hors campus » délivrée par IRCC avant le 11 février 2015.
- Si aucune de ces exigences n'est satisfaite, l'étudiant étranger peut communiquer avec IRCC afin de vérifier son admissibilité à présenter une demande de permis d'études modifié.
- Assurez-vous d'avoir en main tous les documents requis avant de vous présenter dans un Centre Service Canada.

Pour plus de renseignements

- Communiquez avec Service Canada au 1 800 808-6352 ou visitez notre site www.canada.ca.
- Pour trouver le Centre Service Canada le plus près de chez vous, rendez-vous sur www.canada.ca et cliquer sur le lien « Contactez-nous » situé complètement au bas de la page. Puis, dans la section « Trouver un point de service en personne », cliquer sur le lien « Bureaux de Service Canada ».

Liste des Centres Service Canada de la région métropolitaine de Montréal

Brossard

2501, boulevard Lapinière,
étage Rez-de-chaussée
Brossard, Québec

Côte-des-Neiges - N.-D.-G. (Montréal)

5160, boulevard Décarie , bureau 700
Montréal, Québec

Laval

1041, boulevard des Laurentides,
étage Rez-de-chaussée,
Laval, Québec

Longueuil

1195, chemin Du Tremblay, suite 100
Longueuil, Québec

Montréal Centre-ville

Complexe Guy-Favreau, suite 034
200, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal, Québec

Parc-Extension (Montréal)

540, avenue Beaumont
Montréal, Québec

Pointe-aux-Trembles (Montréal)

13313, rue Sherbrooke Est
Montréal, Québec
*Services offerts en français
seulement.

Pointe-Claire (Montréal)

6500, route Transcanadienne,
étage Rez-de-chaussée, bureau 100
Pointe-Claire, Québec

Saint-Léonard (Montréal)

6020, rue Jean-Talon Est, bureau 500
Montréal, Québec

Verdun (Montréal)

4110, rue Wellington, étage 2,
Montréal, Québec

Issuing a Social Insurance Number (SIN) to International Students

You want to work

- International students can work only if Immigration, Refugees and Citizenship Canada (IRCC) has authorized them to study.
- To learn more about the criteria and conditions for working on or off campus, contact IRCC at 1-888-242-2100 or visit: <http://www.cic.gc.ca/english/study/>.

You need a SIN to work

- To work in Canada, international students must obtain a SIN by going to a Service Canada Centre, Monday to Friday, from 8:30 a.m. to 4 p.m. This service is free.
- Since March 31, 2014, Service Canada issues a confirmation of SIN letter in paper format. Production of the plastic SIN cards has stopped.

How to apply for a SIN

- To apply for a SIN, you must provide your study permit issued by IRCC. It is valid when it indicates that the permit holder “may accept employment” or “may work” in Canada.
- If the study permit does not indicate “may accept employment” or “may work” in Canada, an international student may still obtain a SIN if the following documents is presented along with the study permit:
 - a “confirmation to work off campus” letter issued by IRCC prior to February 11, 2015.
- If any of these requirements is not satisfied, the international student can contact IRCC to verify his eligibility to present a request for a modified study permit.
- Make sure you have all the required documents before going to a Service Canada Centre.

For more information

- Contact Service Canada at 1-800-206-7218 or visit our website at www.canada.ca.
- To locate the nearest Service Canada Centre, go to www.canada.ca and click on *Contact us* link, which is located completely at the bottom of the page. Then, in the *Find an in-person service location* section, click on the *Service Canada offices* link.

List of Service Canada Centres in the Montréal metropolitan area

Brossard

2501 Lapinière Boulevard,
Floor Ground
Brossard, Quebec

Côte-des-Neiges - N.-D.-G. (Montréal)

5160 Décarie Boulevard, Suite 700
Montréal, Quebec

Laval

1041 des Laurentides Boulevard,
Floor Ground
Laval, Quebec

Longueuil

1195 Du Tremblay Road, Suite 100
Longueuil, Quebec

Montréal (Downtown)

Guy-Favreau Complex, Suite 034
200 René-Lévesque Boulevard West
Montréal, Quebec

Parc-Extension (Montréal)

540 Beaumont Avenue
Montréal, Quebec

Pointe-aux-Trembles (Montréal)

13313 Sherbrooke Street East
Montréal, Quebec
*Services available in French only.

Pointe-Claire (Montréal)

6500 Trans-Canada Highway,
Floor Ground, Suite 100
Pointe-Claire, Quebec

Saint-Léonard (Montréal)

6020 Jean-Talon Street East,
Suite 500
Montréal, Quebec

Verdun (Montréal)

4110 Wellington Street, Floor 2,
Montréal, Quebec